



## 15ème législature

<b>Question N° : 35168</b>	<b>De M. Bertrand Sorre ( La République en Marche - Manche )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances</b>
<b>Rubrique &gt; femmes</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Expérimentation dispositif de distribution de protections hygiéniques	<b>Analyse &gt; Expérimentation dispositif de distribution de protections hygiéniques.</b>
Question publiée au JO le : <b>22/12/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Bertrand Sorre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, sur l'annonce du dispositif test de distribution de protections hygiéniques gratuites aux femmes précaires. Le 28 mai 2020, lors de la journée mondiale de l'hygiène menstruelle, le Gouvernement avait annoncé qu'une expérimentation de distribution allait être lancée dès septembre 2020. L'expérience, déjà annoncée en février 2020, doit se faire auprès d'élèves du second degré, d'étudiantes, de femmes détenues, précaires et sans abri. Un million d'euros sera alloué à ce projet car même si la crise de la covid-19 frappe de plein fouet le pays, lutter contre la précarité menstruelle et permettre à toutes les femmes d'avoir accès à des protections hygiéniques est indispensable. En effet, 1,7 million de françaises en manquent aujourd'hui. Aussi, il souhaiterait savoir si cette expérience a bien été lancée et si le Gouvernement entendait s'appuyer sur l'exemple de l'Écosse, qui a récemment voté la gratuité des protections périodiques pour toutes.